

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 - 20 heures

Personnes présentes : Matthieu Boutet - Christiane Gueutal - Gabriele Fridelance - Jacques Pigeon - Sylvie Perret - Martine Vaneeckeloot - Denys Fontenaist - Christine Vestur

Excusée : Régine Poirot

### I) BILAN DES CONCERTS

- Organisation

*Le bilan est globalement positif.* Tout s'est déroulé de manière satisfaisante à chacun des lieux, tant sur le plan du matériel que de la distribution des fleurs. Les retours des spectateurs ont été souvent très élogieux, y compris de la part de professionnels ou mélomanes. Contrairement aux appréhensions autour de l'acoustique de l'église de Montsault, c'est le lieu où le concert a été le mieux réussi au niveau la justesse du chœur.. Il est à noter que nos voix étaient reposées. C'est aussi une église où nous avons répété plusieurs fois. Une attention sera portée à l'avenir sur le nombre de générales.

*Les solistes et le récitant* eux aussi, ont été satisfaits, idem pour nous. Il a été évoqué la difficulté pour certain des solistes de s'adapter lorsqu'ils sont au sein d'un pupitre afin que leur voix ne prédomine pas trop. Quant à Dominique Gosselin, son aisance théâtrale s'est marié aisément avec son expérience de choriste pour entrer dans son rôle de récitant.

Nous avons trouvé dommage qu'un pot n'ait pas été possible pour clôturer le dernier concert. Celui d'Auvers a vraiment été très convivial.

*L'affichage* s'est déroulé plus aisément que la dernière fois, le tableau récapitulatif des différents lieux et choristes qui s'y rendaient facilitant les démarches et évitait les doublons. Toutefois, il est souligné qu'il y a eu un nombre insuffisant d'affiche A4.

Un grand merci à Henry pour la conception des supports écrits : affiches, flyers, programme. Il sera toutefois nécessaire d'améliorer les modalités de relecture et de finalisation pour plus de fluidité et pour faciliter le travail d'Henry.

*Côté publicité dans les médias* : nous n'avons malheureusement pas pu être dans les temps pour la parution dans Val d'Oise Mag du fait d'une information trop imprécise concernant les délais. Pour les autres supports, tels que les journaux locaux, seul le Parisien a annoncé le concert de Jouy le Comte (nous avons transmis les trois dates). Il ne faut donc pas annoncer les concerts simultanément si nous voulons une parution pour chaque. Quant à la Gazette d'Utopia, nous avons eu une parution dans celle de la rentrée et pas sur la suivante contrairement à ce qui était prévu et qui nous était offert gracieusement (oubli de leur part).

*Concernant les municipalités* : aucune publicité sur les sites ou les panneaux affichages (papiers ou électronique) n'a été accepté (sauf sur celui de la mairie de Maffliers). Seule la mairie de Baillet et celle d'Auvers a fait une parution dans le bulletin municipal. Notons que pour Auvers, le visuel qui avait été demandé avant l'été, n'a pas été utilisé.

Matthieu nous remercie de lui avoir fait confiance sur le choix du programme, sa réalisation et le temps d'apprentissage qui a été certes plus long, mais a favorisé la réussite des concerts.

Cette satisfaction est partagée par les membres du bureau qui soulignent combien il nous est ainsi donné de découvrir des œuvres méconnues pour la majeure partie d'entre nous, ce qui est vraiment appréciable.

- Financement

Nous avons réussi à n'avoir qu'une facture d'imprimerie de 261 euros pour 150 A4, 2000 flyers, 20 A3 et 200 programmes.

Location du piano : c'est un poste assez élevé mais incontournable. Le loueur aurait proposé un piano queue pour le même prix mais nous n'avions pas la place. Nous n'avons pas eu de geste commercial par ailleurs. La prochaine fois nous demanderons aussi un devis chez des loueurs dans l'Oise par ex. qui pourraient être moins coûteux que les loueurs parisiens.

**Recettes – Nous sommes bénéficiaires !!!!!**

**EXAVOCEM - CONCERTS 2018**

	AUVERS	JOUY
	MONSOULT	
Affiches+ programmes	261,60	
Location PIANO	960,00	480,00

PIANISTE	540,00	160,00	
Solistes 3+1	1000,00	400,00	
Chef de chœur	500,00	200,00	
<b>Dépenses</b>	<b>3261,60</b>	<b>1240,00</b>	
<b>Recettes concerts</b>			
<b>auvers</b>	1284,00	1000,00	
	579,00		
<b>Publicité</b>	3050,00		
Recettes	total	<b>4913,00</b>	<b>1000,00</b>
<b>Résultat</b>	<b>1651,40</b>	<b>-240,00</b>	<b>TOTAL: 1411,40</b>

Il est cependant important de noter que nous avons eu un montant total de 3050€ pour les publicités. Certes le Crédit Agricole nous a, pour la première fois, donné 1000 euros, mais c'est aussi le montant de la subvention qui nous ait à chaque fois donnée par Franceshop ! Nous serons donc vigilants la prochaine fois pour que le logo de cette entreprise figure sur nos affiches.

Malgré ces recettes confortables, nous aurions aimé qu'il y ait un public plus nombreux. Bien que les préventes ont assez bien fonctionné (104 préventes/145 entrées soit 77/ 101 pour Auvers et 27/44 pour Montsault). Toutefois, elles ont été moins nombreuses que les années passées et ne représentent qu'une moyenne de 5 places par choristes.

Pour l'Arej, à Jouy le Comte, certaines difficultés quant au financement ont quelques peu alourdi les relations. Nous avons fini, avec beaucoup d'insistance et la persévérance de Jacques à obtenir 1000 euros.

Il nous a été fait la remarque que nos concerts étaient sur les dates de ceux du Festival de musique baroque de Pontoise !!

Certaines questions ont été posées telles que : Comment pourrait-on faire un nouveau concert de "la danse des morts" ? (Sachant qu'un concert reviendrait à 1500 euros. )Comment vendre nos concerts ? Quel type de démarches ?

## II) Organisation pour le concert de Noël à LA LANDELLE

Nous nous donnons rendez-vous à l'Eglise de La Landelle à 18 heures sur place pour un raccord d'une heure et demi (positionnement, acoustique, prise de repère etc.) Chacun s'organise pour la collation individuelle. Martine apportera le matériel pour que chacun puisse se faire une boisson chaude comme lors des dimanches chantants.

Le concert n'est pas gratuit ! Après avoir été questionné à ce sujet, nous avons expliqué que nous pratiquions en général un tarif de 12 euros. Cependant, face à un nombre d'habitants peu élevé et considérant que ce prix pouvait aussi les freiner, le tarif choisi est de 10 euros et 5 euros pour les enfants de plus de 12 ans. Mais l'association et la municipalité qui organisent ce concert nous verseront le complément jusqu'à hauteur de 12 euros. L'intégralité de la recette nous sera reversée. Nous finançons uniquement les quelques affiches et programmes (coût : 48 euros). Le pot qui aura lieu après le concert nous est également offert. Nous pourrions distribuer des flyers d'information sur notre ensemble vocal.

La tenue sera habituelle : noire avec écharpes et cravates.

Covoiturage : à organiser au prochain dimanche chantant. Selon que nous aurions besoin ou non de praticables, nous verrons pour organiser le covoiturage en conséquence.

### **III) Le nouveau programme - 2018/2019**

Matthieu nous propose de travailler plusieurs œuvres de G. Delerue, compositeur qui a vécu dans le Val d'Oise et pour lequel, il a été pensé et proposé par une de ses filles, un concert dans le cadre des journées du patrimoine. De cette première intention, Matthieu a eu l'idée d'en faire un projet encore plus ambitieux qu'il a proposé à David Dhermy (chef de chœur des chœurs du patrimoine) et qui réunirait les trois chœurs : Les chœurs du patrimoine, Exavocem et LCPC. Environ 85 choristes seraient ainsi regroupés pour des œuvres a capella et avec orchestre (une vingtaine de musicien). Dans ce cadre, une rencontre a eu lieu avec la seconde épouse de G. Delerue, qui vit à Soisy Sous Montmorency.

Ce projet nécessite une répartition du travail sur le plan musical et organisationnel. En effet, bien qu'ayant pensé ce projet pour les journées du patrimoine, le coût financier nécessite d'envisager toutes les solutions de financement possible et chacun des chœurs va être sollicité dans ce sens.

Il pourrait être envisagé un concert petite forme et un concert grande forme selon les lieux choisis. Les droits sont gérés par Colette Delerue, qui propose de participer financièrement aux frais engagés pour la participation orchestrale. Quant aux lieux, il est nécessaire qu'ils soient adaptés à un grand chœur et orchestre.

**Pour les concerts du patrimoine**, au regard du nombre de musiciens, les concerts ne pourraient donc pas être gratuits.

Lieux envisagés : abbaye de Royaumont, Théâtre du Casino d'Enghien, Eglise de Gonesse et la Collégiale de Montmorency

Budget prévisionnel : 16 musiciens + baryton + mezzo + piano + timbales (une des filles de G. Delerue est pianiste et souhaite participer)

3 concerts et deux générales : 10000 euros environ

Il pourrait être envisagé une participation financière de chaque chœur au prorata du nombre de choristes : Exavocem : 2360 euros - Patrimoine : 2925 euros - LCPC : 4720euros

Dans l'éventualité où nous trouvons une commune qui veuille nous acheter un concert, le montant à annoncer serait entre 3500 et 4000 euros.

Par ailleurs, il va nous falloir réfléchir rapidement aux demandes de subventions autres : département (lieu où a vécu G. Delerue), région, et pourquoi par Europe. Voir aussi avec les communautés de commune ou certaines banques : crédit agricole, crédit mutuel...

Une réunion prochaine avec des membres de chaque conseil d'administration de chaque chœur va avoir lieu le 19 décembre 2018 pour poursuivre la réflexion sur l'organisation de ces concerts.

Nous tenons à préciser que pour les partitions, nous avons obtenu 20% de réduction et Matthieu verra à nous faire des supports de travail audio pour certaines des œuvres.

#### **IV) La communication**

Recrutement de choristes à poursuivre : bouche à oreilles, page Facebook dédiée aux choristes et chef de chœur, La corde vocale et bien sûr notre site.

Au sein du CA : nous avons reparlé de la nécessité de faire circuler les informations entre les membres et qu'une validation systématique des supports écrits destinés à l'extérieur soient faite avant diffusion.

#### **V) Les statuts de l'association**

Distribution pour lecture et révision éventuelle si besoin.

#### **VI) Questions diverses**

Date de l'AG – **14 janvier 2019** avec galette et répétition si du temps encore disponible.

Séance levée à 23 heures 30

Madame Christiane GUEUTAL

Présidente